

CONTRAT 3
N/REF : 4/01/2026 0H01 C:000020 I:00325
V/REF : Contrat N°000003 du 16/02/2022

SDC 'Résidence du Parc'
C/O CITYA IMMOB.LA ROCHELLE
33BIS QUAI VALIN
17000 LA ROCHELLE

IMMEUBLE : RESIDENCE DU PARC
11 a 21 RUE DE SUEDE
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 12 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RESIDENCE DU PARC - CONTACT MR CHESNAIS (GARDIEN) - TEL.06 98006262

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE

Donneur d'ordre : M. M. LYONNET

CONTROLE ET ENTRETIEN ELECTROMECHANIQUE DE 2 POMPES DE RELEVAGE

1 FOIS / L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Janvier de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.

Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE

connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/01/2026

Prix de base du contrat : 124,00

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 04/2021	Valeur :	128,7
	Mois de l'indice de révision	: 09/2025	Valeur :	145,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 02 pompe(s) de relevage	1/AN	137,88	137,88

TOTAL H.T.	137,88
T.V.A. a 10,00%	13,78
TOTAL T.T.C.En EURO	151,66

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN